

Corrèze → Patrimoine

RESTAURATION ■ Ce vaste bassin procurait leur nourriture aux moines cisterciens, fondateurs de l'abbaye

Le vivier d'Aubazine renaît à la vie

Depuis le 11 avril, les travaux de restauration du vivier de l'abbaye d'Aubazine ont démarré, notamment grâce à la générosité de nombreux Corrèziens ou amoureux des lieux.

Pomme Labrousse
pomme.labrousse@centrefrance.com

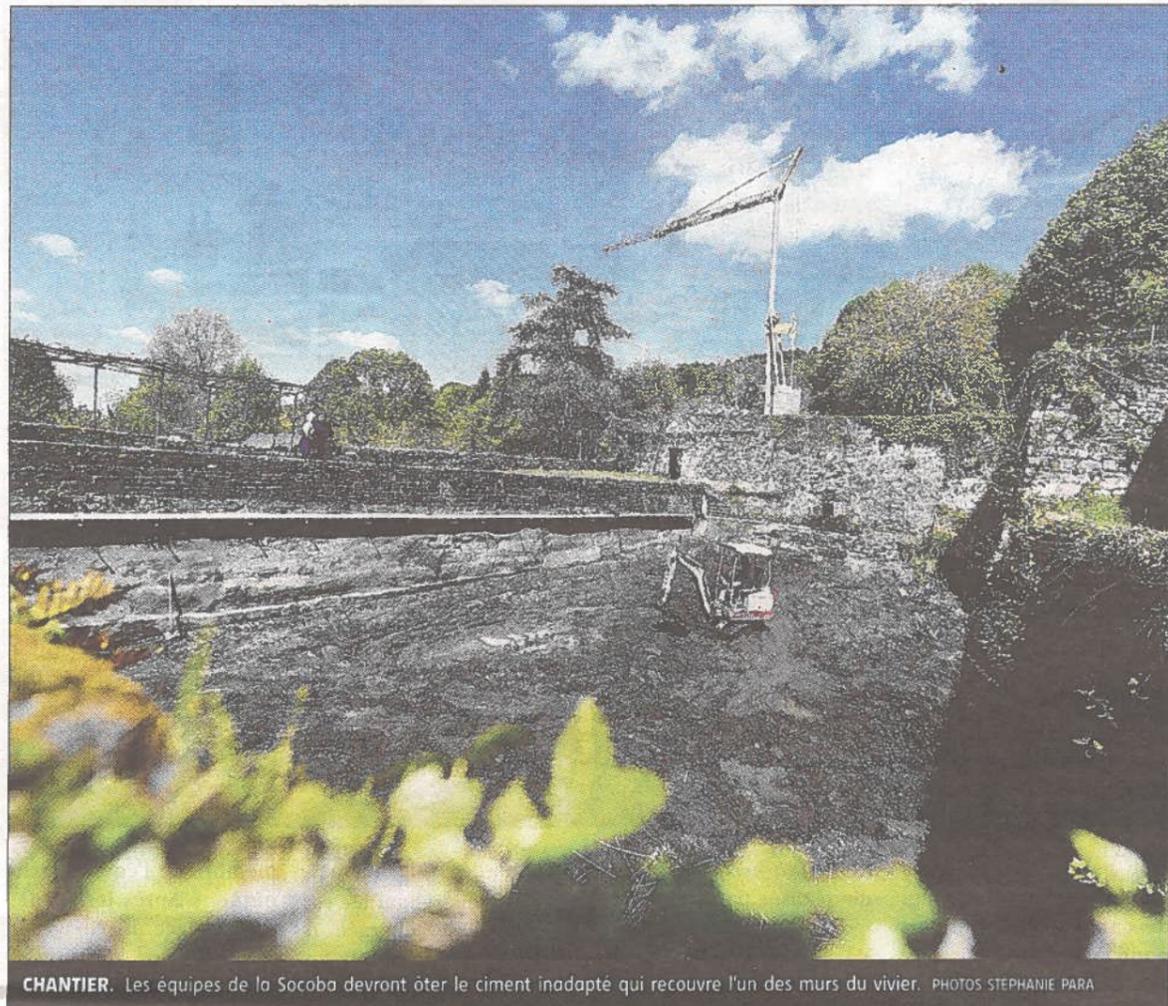
C'est en partie grâce à lui qu'Aubazine possède l'un des plus élégants itinéraires de balade du dimanche. Car le célèbre canal des moines, qui faisait tourner des moulins et servait à l'irrigation des cultures, a aussi été creusé pour alimenter en eau le vivier de l'abbaye d'Aubazine, il y a neuf siècles.

Génie hydraulique

Ce vivier, vaste bassin aux murs de pierre, était traversé par l'eau du canal qui rejoint, quatre kilomètres plus bas, la Corrèze. Les moines cisterciens, spécialisés dans le génie hydraulique et fondateurs de l'abbaye, y élevaient des poissons, eux qui ne consommaient pas de viande.

Sœur Christophora, arrivée « il y a quarante-trois ans » à Aubazine, se souvient des carpes qui « venaient voir les visiteurs ». Depuis, la ressource en eau s'est amenuisée, parfois tarie. « Dans un tel ouvrage, il faut que l'eau, qui charrie des cailloux et de la terre, entre et sorte avec force pour qu'elle entraîne tout cela avec elle », résume-t-elle. Le courant n'étant plus suffisant, le vivier s'est envasé. Des végétaux ont pris racine. Et les truites qu'on y trouvait encore avaient le ventre à l'air...

Il y a bientôt trois ans, Christine et Dominique



CHANTIER. Les équipes de la Socoba devront ôter le ciment inadapte qui recouvre l'un des murs du vivier. PHOTOS STEPHANIE PARA

Guittonneau, un couple du village, Aubazinois d'adoption, ont décidé de sauver le vivier. Leur association, l'Asabbau (*), assure la maîtrise d'ouvrage du chantier, qui a démarré le 11 avril. Il sera terminé au plus tard en décembre.

Il aurait pu l'être plus tôt si la facture n'était pas passée de 220.000 à plus de 300.000 euros. « Cela dépassait nos possibilités

financières », précise Christine Guittonneau, la présidente de l'Asabbau, qui avait réussi, entre la Drac, les collectivités, la mission Bern, la Fondation du patrimoine et le mécénat, à réunir la somme initialement prévue. L'association a donc remis à plus tard la rénovation de la partie du canal qui passe dans l'abbaye. « Finalement, il ne nous reste plus qu'un del-

ta de 8.000 euros à couvrir, précise Dominique Guittonneau, trésorier de l'association. Nous poursuivons donc notre campagne de mécénat populaire. »

Les défis du chantier

Le vivier étant classé monument historique depuis 1988 (le canal l'était depuis 1966), l'architecte en chef des monuments historiques est de la partie. Il guide les équipes de la So-

coba face aux défis du chantier. C'est la première fois que l'entreprise briviste restaure un si vaste ouvrage. Mais Jean-Marie Semblat, le chef d'équipe, ne s'alarme pas. « Nous allons utiliser un enduit romain. Nous faisons venir de la chaux d'Italie. » Ils y ajouteront du charbon et des briques pillées, pour retrouver la recette ancestrale. La Socoba l'a déjà

utilisée lors de la rénovation du canal des moines. « Fini, cela ressemblera aux baignoires du canal, dans la partie juste avant le Saut de la bergère, où de grandes pierres sont posées en travers », indique Jean-Marie Semblat.

« Ça ressemblera aux baignoires du canal des moines »

Avant d'assurer l'étanchéité, il faut vider l'ouvrage, le curer, réparer les murs en pierre. Il faudra aussi détruire les réparations hasardeuses, effectuées à grand renfort de ciment... L'écluse et la passerelle qui la surplombe doivent aussi être remplacées. Ne restera ensuite qu'à y réintroduire des poissons. Car l'objectif est bien de remettre le vivier en état « de façon pérenne, insiste Christine Guittonneau, pour être tranquille au moins pendant les cinquante prochaines années. »

(* Association pour la sauvegarde de l'abbaye d'Aubazine. Le site est la propriété de l'église melkite grecque catholique de France.

FAIRE UN DON

Pour sauver le vivier. Participer à la levée de fonds coordonnée par l'Asabbau et la Fondation du patrimoine permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % pour l'impôt sur le revenu et de 75 % pour l'IFI (www.sauvegarde-abbaye-aubazine.fr).

Chaque vendredi



Pour paraître dans cette rubrique, téléphonez à Colette au 04 73 17 30 98

VOS RENDEZ-VOUS gourmands

A EMPORTER
POULET FERMIER RÔTI
16.50€
+ Pomme de terre
grenaille pour 4 pers.
18.50€
TOUS LES JOURS !!!!!
Pensez à commander à l'avance

Restaurant
La Rôtisserie
Viandes de races, mûrées, BIO

OUVERT 7 J/7
SERVICE TARDIF
PRODUITS REGIONAUX
TERRASSE
LA MAJORITÉ DE NOS PLATS
À EMPORTER
À COMMANDER À L'AVANCE



La nouvelle carte est arrivée !!!!!

Esplanade Cinéma VEO - TULLE
Pensez à réserver
05 44 40 03 65

D'abord, évacuer les boues



ACCUMULATION ■ Aussi surprenant que cela puisse paraître, les boues qui recouvrent le fond du vivier n'empêchent pas. Sans doute parce qu'elles sont là depuis fort longtemps et que la fermentation a fait son œuvre. En dessous, les ouvriers vont trouver le fond de l'ouvrage, qui n'est pas recouvert de dalles mais d'un mélange de cailloux et de gravats. Ils en assureront l'étanchéité avec un enduit.